

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CLEDER
26 juin 2025**

Date de convocation : 20/06/2025
Date d'affichage : 20/06/2025
NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six juin, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de CLEDER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Noël EDERN, Maire

Présents : L'ensemble des conseillers municipaux : Jean-Noël EDERN – Roger GUILLOU – Nadine PLUCHON – – Marlène ILHEU – Grégory HELLIO – Rachel BOUTOUILLER - — Delphine PRIGENT – Sébastien LE LEZ - Edwige VAN GAALEN - Sylviane LETTY – Natalia DELACOURCELLE – Jean-François SALAUN – Laurent PHILIP – Régis QUERE – Laura MILIN - Aurélie RIOU – Philippe BOREL – Marion CABIOCH – Jean-Paul JACQ – Charles de KERMENGUY – Gerda BOLTON DE BIE — Dominique LE GOFF – Ewen LE BORGNE

à l'exception de : Eric LE DUFF, Olivier LE BIHAN, Valérie QUERE, Gwénaëlle ARGOUARCH

Procurations :

Eric LE DUFF pour Sébastien LE LEZ
Marlène ILHEU pour Roger GUILLOU
Olivier LE BIHAN pour Grégory HELLIO
Valérie QUERE pour Aurélie RIOU
Gwénaëlle ARGOUARCH pour Charles de KERMENGUY

Grégory HELLIO a été élu secrétaire de séance.

**2-2 : Tarifs communaux : séjours – activités – opérations d'autofinancement
du Service Enfance-Jeunesse 2025-2026**

Marlène ILHEU, Adjointe en charge de l'Enfance-Jeunesse, présente le projet des différents tarifs concernant les activités

Les propositions présentées en Commission le 19 juin dernier sont les suivantes :

Séjours

	QF inf. à 700	QF sup. à 701
Séjour vacances de Printemps		
10-14 ans : Puy du Fou 3 jours / 2 nuits	225,00 €	235,00 €
Séjours vacances d'Été		



G.S : Camping municipal de Poulennou 2 jours / 1 nuit	40,00 €	50,00 €
6-8 ans : Camping municipal de Poulennou 3 jours / 2 nuits	70,00 €	80,00 €
8-10 ans : Balade en région Normande 4 jours / 3 nuits	220,00 €	230,00 €
10-14 ans : Jugon-les-Lacs 5 jours / 4 nuits	160,00 €	170,00 €

➡ Acompte de 30% à l'inscription pour validation du séjour.

En cas de désistement, les frais engagés ne seront pas restitués (sauf raison médical).

Autofinancement des séjours

Vente de rougail saucisse

8,00 € la part (plat / accompagnement)

Vente de pizzas

7,00 € la pizza

8,00 € la pizza

Activités du local jeunes

Évènements Brest Arena

Concert

54,00 € / jeune (49,00 € billet + 5,00 € participation transport)

Match de hand

25,00 € / jeune (20,00 € billet / 5,00 € participation transport)

Activités / sortie

Tarif 6 : 4,00€

Tarif 7 : 6,00€

Tarif 8 : 8,00€

Tarif 9 : 12,00€

Tarif 10 : 14,00€

Tarifs 11 : 16,00€

Tarif 12 : 22,00€

Tarif 13 : 24,00€



Envoyé en préfecture le 02/07/2025

Reçu en préfecture le 02/07/2025

Publié le

ID : 029-212900302-20250626-CM20250622-DE

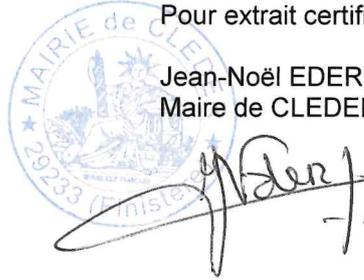
L'Assemblée, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les tarifs

Fait à CLEDER, le 30/06/2025

Pour extrait certifié conforme

Jean-Noël EDERN

Maire de CLEDER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de RENNES – 3 Contour de la Motte – dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication

